



PNUE

**Programme
des Nations Unies pour
l'Environnement**

Distr.
LIMITEE

UNEP(DEPI)/CAR WG.30/INF.3
24 octobre 2007

Original: ANGLAIS

Quatrième Réunion du Comité consultatif
scientifique et technique intérimaire (ISTAC)
au Protocole relatif à la pollution due à des
sources et activités terrestres (LBS) dans la
Région des Caraïbes

Petén, Guatemala, du 30 octobre au 1^{er} novembre 2007

ÉTAT DES ACTIVITÉS

DU SOUS-PROGRAMME

ÉVALUATION ET GESTION DE LA POLLUTION ENVIRONNEMENTALE

POUR LA PERIODE BIENNALE 2006-2007

TABLE DES MATIÈRES

Vue d'ensemble du programme	1
État du Protocole relatif à la pollution due à des sources et activités terrestres (Protocole LBS).....	4
Sommaire des projets.....	5
(a) Réduction des écoulements de pesticides dans la mer des Caraïbes (Fonds pour l'environnement mondial).....	5
(b) Gestion intégrée des bassins versants et des zones côtières dans les petits États insulaires des Caraïbes (Fonds pour l'environnement mondial)	8
(c) Formation à la remise en état des baies polluées (Fonds pour l'environnement mondial).....	11
(d) Deuxième vue d'ensemble régionale des sources et des activités terrestres dans la région des Caraïbes et appui pour un développement ultérieur du Rapport technique 33.....	13
(e) Évaluation du guide d'évaluation des besoins en vue d'élaborer des plans nationaux pour la réduction de la pollution provenant des eaux usées domestiques par la mise en application de projets pilotes d'évaluation des besoins d'assainissement de la région des Caraïbes et une diffusion efficace du document d'orientation	15
(f) Programme de microfinancements - les meilleures pratiques de gestion agricole	16
(g) Développement des programmes d'action nationaux (PAN) – Phase 2.....	18
(h) Appui aux activités des centres d'activités régionaux lors de la promotion d'une gestion intégrée des substances dangereuses et des déchets solides et une approche intégrée de cycle de vie à la gestion de produits chimiques dans la région des Caraïbes	20
(i) Développement de capacités en système d'information géographique au RAC-Cimab LBS.....	21
(j) Réseau régional en sciences et technologies de la mer dans les Caraïbes: Le réseau Know-why (savoir pourquoi).....	23
(k) Promotion du protocole LBS	27
(l) Projet Tela	27
(m) Évaluation des dégâts causés par le passage de l'ouragan Ivan sur le milieu côtier de la Jamaïque .	28
(n) Déchets marins.....	30
(o) Autres initiatives de partenariat.....	32

ANNEXE I : Résumé des réponses aux recommandations de la 3^{ème} ISTAC LBS et aux décisions de la 12^{ème} IG de la Convention de Cartagena

Vue d'ensemble du programme

1. Ce rapport présente l'état des activités du sous-programme sur l'évaluation et la gestion de la pollution environnementale (AMEP), à l'appui du protocole relatif à la pollution due à des sources terrestres de pollution marine (Protocole LBS), pour la période biennale 2006-2007.
2. Les objectifs du sous-programme AMEP sont:
 - (a) La coordination et la gestion de la mise en œuvre quotidienne des projets AMEP et des activités inscrites dans le cadre du Programme pour l'environnement des Caraïbes (PEC) ;
 - (b) Assurer que la formulation et la mise en œuvre des projets et des activités sont conformes aux conditions du protocole LBS et du protocole relatif aux déversements d'hydrocarbures ;
 - (c) Promouvoir la ratification, l'adhésion et la mise en œuvre efficace du protocole LBS et du protocole relatif aux déversements d'hydrocarbures ;
 - (d) Améliorer la coordination, la collaboration et la communication avec des organisations régionales et internationales pertinentes dans le développement et la mise en œuvre des projets et activités AMEP;
 - (e) Améliorer l'engagement des centres d'activités régionaux (RAC) de LBS et des déversements d'hydrocarbures lors de la conception et la mise en œuvre des projets et activités AMEP.
3. Ce sous-programme appuie également la régionalisation des accords et des initiatives mondiales comme l'Agenda 21, le Plan d'action des petits États insulaires (SIDS) de la Barbade, les Objectifs de développement du Millénaire (MDG), le Plan de mise en application de Johannesburg (JPOI) et le Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre les activités terrestres (PAM). La coordination est également assurée avec des accords environnementaux multilatéraux, comme la Convention de Bâle et la Convention MARPOL 73/78.
4. Pendant la période biennale 2006/2007, un deuxième administrateur associé (JPO), financé par l'Agence suédoise pour le développement international (ASDI), qualifié en SIG, a été recruté et affecté au RAC-Cimab à Cuba. Dans le cadre du projet FEM IWCAM, un consultant AMEP a été recruté localement et a assumé ses fonctions en janvier 2007. Cet administrateur est responsable de fournir un support technique aux projets FEM réalisés par le Secrétariat et le sous-programme AMEP en général.
5. Pendant l'exercice biennal, plusieurs présentations ont été effectuées par des membres du personnel AMEP sur des projets et des activités en cours, y compris la Convention de Cartagena et les protocoles sur les déversements d'hydrocarbures, aux réunions et aux conférences régionales et internationales, dont la deuxième révision intergouvernementale du programme d'action mondial et la conférence annuelle de Caribbean Water and Wastewater Association. Plusieurs publications techniques, des communiqués et des articles de presse ont également été élaborés et diffusés.

6. Dans le domaine de la promotion, un atelier régional promotionnel a été convoqué en 2006, à Sainte Lucie, pour les pays anglophones à l'image d'un atelier similaire pour les pays hispanophones qui a été organisé lors de la période biennale précédente au Costa Rica. Des ateliers promotionnels locaux ont été organisés au Nicaragua, au Panama, au Guatemala, à Haïti, à Saint Lucie et en République Dominicaine. Les principaux objectifs de ces ateliers étaient de promouvoir une sensibilisation locale au sujet du protocole LBS et renforcer les compétences des pays en vue de leur adhésion et leur application du protocole. Du matériel promotionnel a été préparé en espagnol et en anglais et mis en circulation parmi les points de liaison LBS, afin de mieux aider leurs efforts promotionnels. La réalisation d'un DVD promotionnel en espagnol et en anglais a été achevée en 2007, et des copies ont été distribuées dans tous les points de liaison LBS. L'établissement par le Secrétariat, du sous-programme de communication, éducation, formation et sensibilisation, suite à la décision de la 12^e IG, a fourni une aide supplémentaire à la promotion de projets et activités AMEP. La préparation d'un dossier de presse AMEP a été terminé et sera utilisé pour aider à la sensibilisation du personnel de presse lors des projets et des activités courantes AMEP.
7. Pour répondre à la nécessité de consolider des relations avec des organisations pertinentes, un mémorandum d'entente a été signé en 2006 avec l'agence d'énergie atomique internationale (AIEA). Des réunions de coordination ont également été tenues avec plusieurs agences de collaboration, comme PAM/PNUE, PNUE/ROLAC, les mers régionales du PNUE, CEHI, OECS/ESDU, le Centre des Caraïbes de Bâle, Earth University, OMI, AIEA, OPS, CARICOM, CANARI, CropLife, ACS et PNUD.
8. Les centres d'activités régionaux de LBS ont continué à jouer un rôle plus actif en ce qui concerne le développement et la mise en œuvre de projets de gestion environnementale et de prévention de la pollution. Les RAC IMA ont coordonné la conclusion du programme national d'action de Trinidad et Tobago, l'accueil de l'atelier promotionnel régional pour les pays anglophones à Sainte Lucie et la production de matériels promotionnels comme des études de cas et des DVD. Les RAC-Cimab ont facilité la convocation d'ateliers promotionnels nationaux dans des pays hispanophones, la compilation de données destinées à la mise à jour du rapport technique n°33 du PEC sur les sources terrestres de pollution dans la région des Caraïbes, et leur rôle a été essentiel dans la concrétion du partenariat avec l'agence d'énergie atomique internationale (AIEA). Cette collaboration avec l'AIEA aidera à la mise en œuvre complémentaire du projet de partenariat du réseau Know Why, en particulier dans le domaine des évaluations de diagnostic des zones de haute diversité biologique. Les méthodologies et les indicateurs qui seront utilisés dans la mise à jour du RT 33 ont été accordés ; le brouillon du rapport a été mis à jour et sera présenté à la 13^e IG pour adoption.
9. En offrant un support direct au programme d'action mondial du PNUE, des programmes d'action nationaux (PAN) ont été accomplis en Jamaïque, à Trinidad et Tobago, Barbade et Sainte Lucie. Une collaboration continue avec NOAA et le PAM du PNUE a eu lieu pendant le développement de stratégies pour le financement des PAN, en les reliant avec des stratégies environnementales existantes comme les stratégies nationales de gestion environnementale (NEMS) de l'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECS). Après un bref délai, les activités d'appui ont démarré en 2007 et se poursuivront dans la prochaine période biennale.

10. Les déchets marins ont acquis une relevance particulière grâce au brouillon du plan d'action régional sur la gestion de déchets marins. Pendant l'année 2007, des propositions sur les déchets marins ont été soumises à la Ocean Foundation, à la fondation National Fish and Wildlife Foundation et au programme des mers régionales du PNUE afin d'obtenir du financement qui aide les pays à mettre en œuvre le plan d'action. Un nouveau partenariat a été développé avec l'ONG des États Unis, Ocean Conservancy et PNUE-UCR/CAR, doit jouer un rôle important dans le futur exercice annuel international de nettoyage des côtes de la région des Caraïbes. De même, les activités ont débuté afin d'évaluer l'impact des engins de pêche jetés dans la région.
11. Les unités de coordination du projet des deux projets du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) sur la gestion intégrée des bassins versants et des zones côtières dans les petits États insulaires SIDS des Caraïbes (IWCAM) et la réduction de la pollution liée aux pesticides en Amérique Centrale ont été entièrement établis pendant l'exercice biennal. Sur les accomplissements les plus importants, il est à relever le recrutement de personnel de projets, la tenue de réunions du comité directeur de projets, la présentation des projets lors des forums régionaux et internationaux, l'élaboration de sites Internet de projets, le début des projets de démonstration IWCAM et la formation en systèmes d'information géographique (SIG), le suivi de l'environnement et les indicateurs environnementaux. Ces projets amélioreront les bassins versants, la gestion de la zone côtière et les pratiques agricoles, et créeront des mécanismes à long terme de développement durable dans les petits États insulaires en développement (SIDS) et en Amérique Centrale.
12. La gestion des eaux usées représente toujours un objectif clé du programme de travail d'AMEP. Suite à la préparation du document du guide d'évaluation des besoins d'épuration des eaux usées pour la mise en application de l'Annexe III du protocole LBS, deux projets ont été mis en œuvre, à Sainte Lucie et en Jamaïque, pour développer des mécanismes nationaux annuels de contrôle de pollution marine liée aux eaux usées domestiques, et des plans détaillés pour améliorer l'infrastructure d'épuration et de gestion des eaux usées. Malgré l'intérêt exprimé au début, le Venezuela a décidé de ne pas continuer avec leur projet pilote proposé en matière d'évaluation des besoins d'épuration des eaux usées et un nouveau projet pilote a commencé au Panama en 2007. Le financement a également été accordé par SIDA pour aider à des besoins similaires en matière d'évaluation des besoins d'épuration des eaux usées à Tobago et pendant l'exercice biennal prochain, des efforts seront focalisés sur le partage d'expériences issues de ces évaluations nationales.
13. Les ateliers régionaux sur les enseignements tirés du projet de baies polluées du FEM ont été tenus à Cuba, en 2006, et un plan de travail corrigé pour le développement d'activités de suivi a été proposé, qui a pris en considération les changements institutionnels intervenus au sein du FEM. Davantage de collaboration a eu lieu avec le PAM pour faciliter toute une série de cours de formation sur les investissements en épuration d'eaux usées, coordonnés avec l'Institut de santé environnementale CEHI et la Caribbean Water and Wastewater Association (CWWA). Ces cours ont commencé en 2007 et se poursuivront en 2008. L'administrateur de programme AMEP a aussi travaillé étroitement avec les bureaux de ROLAC, RONA et PAM sur l'élaboration de la proposition d'un projet FEM d'un fonds autorenouvelable pour la gestion des eaux usées dans les Caraïbes (CReW). Le brouillon du Formulaire de mise en œuvre de projet (PIF) a été complété et sera soumis au FEM en vue d'un financement en 2008.

14. Le premier groupe de projets de microfinancement et de meilleures pratiques de gestion agricole ont abouti avec succès en 2007 au Costa Rica sous la coordination de Earth University. Basé sur ces expériences, le manuel de microfinancement a été revu et simplifié pour de futurs projets. Des mécanismes ont été établis pour donner suite à la collaboration et au développement de ce programme dans d'autres pays de l'Amérique centrale, qui sont étroitement liés au projet de pesticides du FEM.
15. La mise en oeuvre des projets AMEP a dû faire face à plusieurs défis. Ils ont été liés au manque d'engagement du pays, aux changements de personnel dans les pays participants pendant la mise en oeuvre du projet et aux procédures bureaucratiques qui ont retardé le recrutement de personnel pour le projet, le processus des Mémoires d'entente (MoU) et des accords relatifs et des déboursements de fonds. De même, l'absence de mécanismes efficaces de coordination et de communication entre tous les associés et les agences de coopération a aussi affecté la mise en oeuvre opportune des activités du projet de plusieurs agences.
16. Pour la période 2008/2009, les efforts viseront à augmenter l'engagement de tous les points de liaison techniques et nationaux, à développer des emplois du temps et des calendriers de mise en oeuvre plus réalistes, avec nos associés et nos donateurs, et encourager un dialogue plus étroit et plus constant entre les projets, impliquant plusieurs pays et plusieurs agences. Des systèmes ont également été établis auprès du Secrétariat afin d'améliorer le suivi de tous les projets qui tiennent compte des déboursements. Des lignes directrices ont été préparées pour s'assurer que tous les associés connaissent les règles et les procédures du PNUE.
17. Les projets et activités de l'exercice biennal 2008/2009 seront caractérisés par une augmentation dans l'utilisation du SIG et autres outils spatiaux de prise de décision, ainsi que par la focalisation continue sur le renforcement des microfinancements et des projets pilotes qui traiteront les priorités locales en matière de gestion environnementale et de contrôle de la pollution. Pour le prochain exercice biennal, l'AMEP va continuer à cibler la mobilisation de ressources financières pour aider les pays à rejoindre les obligations du Protocole LBS par le biais de mécanismes de financement tels que le CReW. Le partage de bonnes pratiques et le transfert de technologies à travers des études de cas, une meilleure diffusion de l'information par le biais du PEC et des sites web du RAC-LBS, ainsi que la création de bases de données web interactives sur la pollution, devraient devenir des composantes clés du sous-programme AMEP pour l'exercice biennal 2008/2009.

État du Protocole concernant la pollution due à des activités et sources terrestres (Protocole LBS)

18. Pendant l'exercice biennal, la France est devenue le troisième pays à ratifier formellement le Protocole. Selon les dernières informations communiquées par le dépositaire, les parties suivantes ont signé le Protocole ou sont des parties contractantes au protocole :

Partie contractante	Date de Signature	Date d'adhésion
République de la Colombie	2 Octobre 2000	
République du Costa Rica	6 Octobre 1999	
République Dominicaine	3 Août 2000	
République Française	6 Octobre 1999	4 May 2007
Royaume des Pays Bas	6 Octobre 1999	
États Unis d'Amérique	6 Octobre 1999	
Panama		9. Juillet 2003
Trinidad et Tobago		28 Mars 2003

Sommaire du projet

19. Les textes ci-après offrent un sommaire du contexte, des objectifs, des résultats attendus, des pays bénéficiaires, des dépenses, et de l'état de tous les projets et activités, mis en œuvre au titre du sous-programme AMEP, pour la période biennale 2006/2007. Les dépenses sont inscrites jusqu'au 31 juillet 2007.

(a) Réduction des écoulements de pesticides dans la mer des Caraïbes

Contexte

20. L'annexe IV du Protocole LBS traite de l'hypothèse, admise au niveau régional, que les sources diffuses de pollution provenant de l'agriculture contribuent de manière significative à la pollution des mers de la région des Caraïbes. Au mois de mai 1999, le PEC a reçu une subvention Volet B du Fonds de développement de projet du FEM (PDF), pour développer un projet qui améliorerait la gestion des pesticides dans quatre pays, afin de réduire les écoulements de pesticides dans la mer des Caraïbes. Les quatre pays qui ont participé à l'origine sont la Colombie, le Costa Rica, le Nicaragua et le Panama.

21. Le PDF a été conclu en 2001 avec la soumission de la fiche de projet auprès du Secrétariat du FEM pour approbation ; elle comprenait la Colombie, le Costa Rica et le Nicaragua. Le Panama a choisi de ne pas poursuivre le projet. La réunion du Conseil du FEM au mois de mai 2002 a approuvé le financement du projet et les activités ont débuté en 2005, selon PNUE-DFEM.

Objectif(s)

22. L'objectif principal du projet est de :

- Protéger le milieu marin de la région des Caraïbes par la réduction des écoulements de pesticides, la mise en oeuvre incluant de pratiques de gestion et des mesures spécifiques pour contrôler l'utilisation et l'application de pesticides dans les secteurs agricoles.

Résultats attendus

23. Les résultats attendus de l'ensemble du projet du FEM sont :

- Le développement de bases de données à jour sur l'utilisation de pesticides, y compris le suivi de leurs effets sur les zones côtières ;
- L'évaluation des effets sur l'environnement issus de l'utilisation de pesticides dans des fermes, en matière de récoltes, de systèmes de culture et de pratiques ;
- Un groupe validé de bonnes pratiques agricoles (BPA) - meilleures pratiques de gestion agricole (BMP) pour quelques-unes des cultures les plus importantes de la région MCB, qui sont écologiquement rationnelles, socialement acceptables et économiquement faisables ;
- L'acceptation par les agriculteurs du fait que la mise en oeuvre de BPA réduit les effets négatifs sur l'environnement, augmente la sécurité alimentaire et améliore le bien-être des ouvriers, tout en offrant de meilleures opportunités de marketing ;
- Des progrès en matière de lois et des réglementations allégées dans la gestion de pesticides, permettant une surveillance et une mise en application adéquate. Des progrès dans le sens d'un environnement favorable qui décourage l'utilisation de pesticides extrêmement toxiques ou persistants ;
- Des forces du marché qui encouragent les producteurs agricoles à mettre en application les BPA à travers la mise en oeuvre de programmes de certification des récoltes, qui reconnaissent la valeur ajoutée que représente une production respectueuse de l'environnement ;
- Une plus grande sensibilité quant à l'importance d'éviter des pratiques agricoles en tant que source de pollution marine ;
- La consolidation de cadres régionaux et nationaux pour la prévention et l'amélioration de la gestion des sources de pollution agricoles.

Pays Bénéficiaires

Le Nicaragua, le Costa Rica et la Colombie

Coûts et dépenses du projet

Période du projet	Coût total du projet	Sources de financement	Budget Biennal (06/07)	Dépenses (06/07)
2005-2009	4,029,000	Fonds pour l'environnement mondial (FEM)	2,586,500	370,468

État du Projet:

24. Les activités du projet sont regroupées dans trois composantes principales.

a) Coordination du Projet

Le coordinateur du projet a été choisi en juillet 2006 et a pris ses fonctions en octobre 2006. Au début de l'année 2007, des coordinateurs nationaux ont été fixés en Colombie, au Costa Rica et au Nicaragua. Une première mission assignée au pays a été de mettre à jour les points de liaison du projet et les activités programmées.

Le projet a été lancé formellement lors du premier comité directeur de projets, réuni au mois d'avril 2007, afin de s'accorder sur les mécanismes qui vont être utilisés dans la coordination du projet et de revoir le plan de travail. Les comités nationaux de coordination ont été établis et une deuxième mission a eu lieu en juin 2007 dans les pays, comme activité de suivi de l'exécution du plan de travail accordé. Deux groupes consultatifs ont été établis afin de guider le développement de protocoles des projets de démonstration. Une deuxième réunion du comité directeur de projets est prévue pour novembre 2007, afin de revoir et approuver la sélection des cultures et des projets de démonstration, et d'adopter les modifications apportées au budget.

b) Projets de démonstration

Douze (12) projets de démonstration sont proposés à une mise en oeuvre et constitueront la base pour la validation de technologies et l'évaluation des impacts environnementaux et socio-économiques des différentes pratiques. Ils comprendront également des programmes de formation de formateurs et d'agriculteurs.

Un brouillon de termes de référence pour la sélection de projet de démonstration a été discuté et approuvé pendant la première réunion du comité directeur du projet. La base d'un protocole technique et des critères administratifs a également été revue. La priorité des comités nationaux de coordination a été les deux cultures (espèces) des projets de démonstration dans chaque pays. Les comités nationaux de coordination ont également choisi les agences d'exécution. En même temps, les protocoles détaillés de gestion des sites de projets de démonstration et d'évaluation des impacts sur l'environnement dus aux pratiques, ont été développés. Les protocoles seront validés pendant l'exécution des projets de démonstration.

c) Institutionnaliser la gestion améliorée de pesticides et renforcer la capacité de réduction des écoulements de pesticide.

Cette composante comprend les activités en appui aux améliorations apportées par le projet de réduction d'écoulements de pesticides. Ces activités comprennent la révision et les améliorations des cadres juridiques, un programme régional de surveillance des côtes et l'appui aux programmes locaux de certification des récoltes. Des activités spécifiques seront mises en place, afin de mieux diffuser les enseignements appris dans toute la région et d'augmenter la sensibilisation.

Une première réunion a été tenue au deuxième semestre de l'année 2007, concernant les institutions locales qui développeront le programme de surveillance côtière. Des informations de base ont été échangées, des capacités et des points forts et faibles en matière de surveillance de pesticides dans les trois pays ont été identifiés, et un agenda a été élaboré pour le développement d'un programme de surveillance côtière. Un projet de site web, développé en tant que stratégie de gestion de l'information, a été lancé pendant le deuxième semestre de l'année 2007.

(b) Gestion intégrée des bassins versants et des zones côtières dans les petits États insulaires en développement

Contexte

25. Le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) a développé un projet pour soutenir 13 petits États insulaires en développement des Caraïbes (Antigua et Barbuda, Bahamas, Barbade, Cuba, Dominica, République Dominicaine, Grenade, Haïti, Jamaïque, St. Kitts et Nevis, Sainte Lucie, St. Vincent et les Grenadines et Trinidad et Tobago) afin de faire face aux problèmes liés à la gestion intégrée des bassins versants et des zones côtières. Le projet soutient des activités pilotes locales de démonstration concernant la gestion intégrée des bassins versants et de zones côtières (IWCAM), pour traiter des problèmes prioritaires. Ce modèle pourrait être appliqué partout dans la région et dans d'autres régions des petits États insulaires en développement (SIDS).

26. Le projet reconnaît la nature intégrée et liée des bassins versants et des zones côtières dans les petites îles et vise à développer une approche de gestion sectorielle coordonnée, au niveau national et régional, ciblant fortement le rôle étendu de toutes les parties prenantes dans un cadre de gestion participatif. Le projet reconnaît davantage les limitations du développement et de la mise en oeuvre d'une approche de gestion sectorielle coordonnée, en raison de l'absence de solutions applicables et peu onéreuses pour la plupart des principales menaces et de leurs causes.

Objectif(s)

27. L'objectif général est de renforcer l'implication et la capacité des pays participants à mettre en oeuvre une approche de gestion intégrée des bassins versants et des zones côtières. Le but à long terme est d'augmenter la capacité des pays à planifier et à gérer leurs ressources et écosystèmes aquatiques sur une base durable. En même temps, le projet cherche à développer une capacité régionale au sein des institutions et des agences d'exécution, pour s'assurer la durabilité des pratiques et des principes de IWCAM au-delà de la fin du projet.

Résultats attendus

28. Les résultats attendus de l'ensemble du projet sont :

- Démonstration, capture et transfert et meilleures pratiques ;
- Développement du processus IWCAM, réduction du stress et cadre indicateur de l'état de l'environnement ;
- Politiques, législation et réformes institutionnelles ;
- Renforcement des capacités nationales et régionales et durabilité ; et
- Gestion et coordination de projets

Pays Bénéficiaires

Antigua et Barbuda, Bahamas, Barbade, Cuba, Dominica, la République Dominicaine, Grenada, Haiti, la Jamaïque, St. Kitts et Nevis, Sainte Lucie, St. Vincent et les Grenadines, et Trinidad et Tobago

Coûts et dépenses du projet

Période du projet	Coût total du projet	Source de financement	Budget biennal (06/07)	Dépenses (06/07)
2005-2009	14,082,691	FEM	4,190,245	968,673

État du projet

Composant 1 - Démonstration, capture et transfert des meilleures pratiques

29. Tous les treize projets de démonstration ont reçu des fonds de départ et ont été lancés dans la période comprise entre 2006 et 2007. Le personnel de l'unité de coordination du projet a été recruté, et des réunions régionales initiales et des réunions intersectorielles de comité ont été tenues. Tous les pays à l'exception de Cuba ont fait des progrès considérables en ce qui concerne le démarrage des projets de démonstration à travers la signature de Mémoire d'Entente ou/et des activités terrestres, en incluant des programmes de sensibilisation et de gestion environnementale. Des projets de démonstration à Tobago, Antigua et Sainte Lucie sont à un stade avancé de mise en œuvre. Les principales activités prises en charge au sein des sites de démonstration pendant la période biennale comprennent des activités de sensibilisation, une collecte de données de base et des consultations avec les parties prenantes.

Composante 2 - Développement du processus de l'IWCAM, cadre d'indicateurs de réduction du stress et état de l'environnement

30. En décembre 2006, les directeurs des projets de démonstration et les représentants des pays participants ont reçu une formation pour l'utilisation et l'application d'indicateurs dans le contexte d'une planification de Gestion intégrée des bassins versants (IWRM) de la part de l'unité de coordination du projet IWCAM. Le but était d'améliorer la sensibilisation et d'augmenter la capacité d'incorporer efficacement ces indicateurs dans la gestion des sites de démonstration. En juin 2007, une équipe de consultants a été retenue afin de revoir les mécanismes de la région, par rapport aux indicateurs FEM, concernant les eaux internationales. Les résultats de cette étude seront présentés et discutés lors d'un atelier qui devrait avoir lieu en septembre 2007.

Composante 3 - Politique, Législation et réformes institutionnelles

31. Des consultants ont été retenus en mars 2007, afin de mettre en place un inventaire de politiques et de législations pertinentes pour l'IWCAM et la région des Caraïbes. Ces consultants prépareront des documents d'orientation liés à une législation modèle et à l'accès aux accords environnementaux multilatéraux d'intérêt, y compris la Convention de Cartagena et le protocole LBS. Une discussion sur les résultats du travail aura lieu lors d'un atelier régional qui aura lieu au cours de l'année 2007.

32. Un groupe de travail informel des agences qui travaillent dans la gestion intégrée de ressources d'eau (IWRM) a été établi, des plans de travail ont été partagés et des activités ont été entreprises en commun. Ces activités comprennent l'appui aux préparations du plan IWRM en Grenade et à Union Island.

Composante 4 – Renforcement des capacités nationales et régionales et durabilité

33. Les activités régionales ont repris la sensibilisation et la diffusion par le biais de bulletins trimestriels, vidéos, brochures, bulletins mensuels, formations et présentations dans les différents forums régionaux et internationaux. Des consultants ont été retenus pour mener des évaluations régionales sur la capacité en systèmes géographiques d'information au sein de IWCAM. Le rapport d'évaluation régional issu de la consultation a été revu par des représentants de IWCAM et de SIG, lors d'un atelier régional qui a eu lieu en juillet 2007 dans le Commonwealth de Dominica. Une carte de route provisoire pour l'institutionnalisation régionale de SIG a été préparée et sera finalisée, en se basant sur les commentaires des délégués régionaux. Les participants à l'atelier ont identifié l'établissement d'un centre/node régional SIG comme le principal besoin, dans le sens de fournir un support technique facilement accessible et des outils pour des applications environnementales.

Composante 5- Gestion et Coordination de projets

34. Le projet a commencé substantiellement en mai 2006, avec le recrutement d'un directeur de projets (i.e. Coordinateur de projet régional, CPR). Le CPR est en poste depuis le 30 juin 2006 et a convoqué la première réunion régionale du comité directeur de projet. Un programme de travail et un budget, reflétant les nouvelles réalités du projet (comme des délais), ont été présentés et soumis à la considération du Comité directeur de projet. Ce

dernier a également discuté sur l'état du projet, y compris les sites de démonstration, et il a été d'accord sur les modalités de gestion du projet et sur les rôles et les responsabilités des différentes agences de mise en oeuvre et d'exécution. Le comité directeur de projets a également approuvé les conditions à observer dans l'élaboration des rapports des différents acteurs du projet. Le recrutement de personnel supplémentaire à l'unité de gestion de projets a eu lieu dès le mois de novembre 2006.

35. Les consultants ont été retenus pour mener une révision des projets en cours relevant, à la mi-2007. Ce travail alimentera le développement du système de gestion de l'information.
36. Le Groupe technique régional consultatif inaugural a été convoqué en juillet 2007, pour revoir le brouillon du plan de travail de 2008 et offrir des conseils techniques sur des questions d'intérêt. L'établissement de groupes électroniques spécialisés plus petits, formés par des experts, a été proposé afin de permettre une assistance plus centrée sur les sous-thèmes clés, comme le SIG, les indicateurs de processus et les mécanismes législatifs.

(c) Formation à la remise en état des baies polluées

Contexte

37. Ce projet a été conçu pour aborder l'une des questions prioritaires de la région, celle de l'eutrophisation, résultant des entrées excessives de nutriments dans la zone côtière et les eaux internationales adjacentes. Le financement a été fourni à l'origine par le FEM pour développer des études de préféabilité pour la remise en état des baies fortement polluées du port de Kingston en Jamaïque et de La Havane à Cuba. Le projet a également inclus une composante de partage des connaissances et il devait être mis en oeuvre sur une période de cinq ans.
38. Cuba, seulement, s'est engagé à poursuivre les activités nationales du projet qui ont inclus la conception et la construction de stations d'épuration d'eaux résiduelles appropriées à un niveau de démonstration, y compris le contrôle des nutriments et l'utilisation des boues. Sous les conditions du projet, les décharges des stations d'épuration, conçues et construites dans le cadre de ce projet, doivent être conformes aux dispositions du Protocole LBS. En outre, une composante régionale du projet a été conçue pour permettre le renforcement des capacités au niveau du traitement des eaux usées, des technologies d'élimination des nutriments et la réutilisation et la mise en décharge des boues d'épuration.
39. Le PNUD gère les aspects bilatéraux du projet avec Cuba, tandis que l'UCR/CAR assure la coordination régionale et la composante du projet de partage des connaissances de la région des Caraïbes. Les activités régionales assurent la coordination du travail et la conformité à la Convention de Cartagena et à ses protocoles, qui sont pertinents aux domaines du projet.

Objectif(s)

40. L'objectif du projet est d'appuyer la conception et la construction de stations appropriées d'épuration des eaux résiduelles et du contrôle des nutriments. Les décharges de tous les équipements conçus et construits sous ce projet doivent se conformer aux dispositions du Protocole LBS.

Résultats attendus

- Deux ateliers régionaux de formation en matière de technologies et de pratiques d'élimination des nutriments et la réutilisation et la mise en décharge des boues d'épuration.
- Des voyages d'étude pour les experts cubains.
- Un atelier régional de partage des enseignements appris pendant les activités nationales du projet à Cuba.
- Développement de propositions de suivi à déposer auprès des agences de donation.

Pays Bénéficiaires

Cuba, région des Caraïbes

Coûts et dépenses du projet

Période du projet	Coût total du projet	Source de financement	Budget Biennal (06/07)	Dépenses (06/07)
2002-2009	420,000	FEM	196,000	79,005.64

État du Projet:

41. Les voyages d'étude des experts cubains ont été réalisés pendant la période biennale 2004 avec des visites au Mexique, en Allemagne et en Italie, dans le but d'évaluer les différentes méthodologies en matière de traitement des eaux usées dans ces pays.
42. Un atelier régional a été convoqué en association avec Cimab et CITMA à La Havane, du 6 octobre au 13 octobre 2006. L'atelier a facilité la coopération régionale et le partage des informations concernant les approches locales ou régionales sur la gestion des baies polluées. Les participants ont convenu de continuer à forger des alliances et d'esquisser la coopération régionale, afin de s'occuper de la pollution marine à partir des sources et activités terrestres. Des stratégies ont été discutées en vue de la préparation d'un nouveau PDF, proposition qui sera déposée au programme de financement du FEM 2008-2009.
43. Un document de révision a été déposé pour ce projet auprès de la DFEM au début de l'année 2007. Le délai a été fixé au premier trimestre 2009 pour présenter le nouveau document. L'extension sans frais était nécessaire pour faciliter la conclusion du composant local du projet, la construction d'une installation moderne de traitement des eaux usées à la baie de la Havane, Cuba.
44. Les récents changements intervenus au niveau des objectifs stratégiques du FEM font qu'il sera très difficile de reproduire à l'avenir un projet comme celui-ci au titre des eaux internationales du FEM. Ceci a été confirmé après d'autres discussions avec le PNUD et le DFEM PNUE. Il a été suggéré que des fonds alloués au développement du projet pourraient

être utilisés pour aider à l'établissement d'une ligne de base pour le Fonds autorenouvelable des Caraïbes d'investissement en eaux usées, qui est également élaboré par le PNUE pour le soumettre au FEM.

45. Un dernier atelier régional est prévu pour la fin 2008 pour résumer les résultats de l'intervention au niveau national et régional.

(d) Deuxième vue d'ensemble régional des sources et des activités terrestres dans la région des Caraïbes

Contexte

46. En 1994, le PEC a conclu la première vue d'ensemble régionale des sources terrestres ponctuelles dans la région des Caraïbes (Rapport technique N° 33 du PEC). Aussi, les données de cette vue d'ensemble ont plus de dix ans et approchent de la fin de leur utilité pour les gouvernements du PEC en tant que source actuelle d'informations. La deuxième vue d'ensemble confirmera ou reconfirmera à quelles sources et à quels polluants il convient de réserver une action prioritaire dans la région des Caraïbes, grâce à l'identification des catégories de source et de leurs charges. Les descriptions des catégories de source seront détaillées, de même que de nouvelles sources ou de sources émergentes préoccupantes, parmi lesquelles les eaux de ruissellements urbains, les déchets solides et les lixiviats des décharges de déchets solides et dangereux. Bien que le projet, pour des raisons d'ordre financier, utilisera l'information existante, les données les plus à jour seront recherchées pour ce projet.

Objectif(s)

47. L'objectif du projet est de fournir des informations actualisées de toutes les décharges de source ponctuelles et diffuses, ou ayant un impact sur la zone de la Convention (comme il a été établi par la Convention de Cartagena et le Protocole LBS). La deuxième vue d'ensemble établira une nouvelle ligne directrice pour mesurer les progrès au titre du Protocole LBS et confirmera ou reconfirmera des sources et des polluants prioritaires dans la région des Caraïbes, y compris dans les baies fortement polluées.

Résultats attendus

48. Les résultats attendus de ce projet sont :

- Une révision et une entente sur les méthodologies d'évaluation des sources de pollution diffuses ;
- Une collecte, une documentation et une révision d'expert de toutes les données existantes sur les décharges de pollution dans la région des Caraïbes;
- Des recommandations sur les meilleurs systèmes d'information appropriés pour la présentation des données de pollution;
- L'accueil d'atelier(s) régional(aux) d'experts ;

- Un projet de rapport mis à jour sur le Rapport technique n° 33 du PEC ; et
- Une plus grande collaboration entre le Secrétariat du PEC, les RAC-LBS, les points de liaison LBS et les institutions collaboratrices.

Pays Bénéficiaires

La région des Caraïbes

Coûts et dépenses du projet

Période du projet	Coût total du projet	Source de financement	Budget Biennal (06/07)	Dépenses (06/07)
2006-2007	59,600	ASID /PNUE/PAM	59,600	59,400

État du Projet:

49. Le RAC-Cimab LBS a continué ses efforts de coordination des activités visant à développer davantage le Rapport technique N° 33. Des lettres formelles ont été diffusées auprès des gouvernements de la Jamaïque, de Sainte Lucie, et des États Unis.
50. L'administrateur associé d'AMEP a participé à un stage auprès de GRID en Suisse afin de faciliter le partage d'information en matière de développement de bases de données de déversements de polluants et des techniques de manipulation de données.
51. Le projet proposé de suivi de la qualité de l'eau en association avec CARWASH n'a pas été développé, car l'organisation partenaire n'a pas été capable de mobiliser le financement additionnel requis.
52. En mai 2007, des représentants ont tenu une journée de dialogue régional appelée "La qualité des eaux utilisées à des fins récréatives dans les OECS" à Castries, St. Lucie avec des présentations de la part du RAC-Cimab et du PNUE-UCR/CAR.
53. Des rapports locaux ont également été reçus de la part du Mexique, de la Colombie, du Nicaragua et de Trinidad et Tobago, qui ont été utilisés pour informer sur la mise à jour du Rapport technique N° 33. Le projet ou brouillon de rapport doit être complété à la fin 2007 et soumis pour adoption à la 13^e Réunion intergouvernementale en 2008.

- (e) **Évaluation du guide d'évaluation des besoins en vue d'élaborer des plans nationaux pour la réduction de la pollution provenant des eaux usées domestiques par la mise en oeuvre de projets pilotes d'évaluation des besoins d'assainissement de la région des Caraïbes et une diffusion efficace du document d'orientation.**

Contexte

54. Il s'agit d'un suivi de **la collecte et du traitement des eaux usées : Mise en oeuvre de l'annexe III**, qui a été conçu pour aider les parties contractantes et d'autres pays membres de PEC, à remplir les engagements spécifiques en matière d'eaux usées contenus au Protocole LBS. Les engagements généraux, qui sont partiellement remplis par le projet, devraient impliquer l'élaboration de plans pour la réduction et le contrôle de la pollution provenant des eaux usées.

Objectif(s)

55. Le projet vise spécifiquement à appuyer l'élaboration de plans nationaux pour que deux pays pilotes se conforment aux conditions de l'annexe III du protocole LBS, en ce qui concerne les eaux usées domestiques. Elle comporte également l'essai des guides d'évaluation des besoins de stations d'épuration des eaux usées nationales, qui ont été élaborés comme un résultat d'un précédent projet, ainsi que le schéma proposé de classification des eaux au titre du protocole LBS.

Résultats attendus

- Des projets pilotes achevés selon les plans de travail accordés.
- Des enseignements appris diffusés efficacement dans d'autres pays à travers des échanges, des ateliers régionaux et la préparation d'études de cas.

Pays Bénéficiaires

Sainte Lucie, Panama

Coûts et dépenses du projet

Période du projet	Coût total du projet	Source de financement	Budget Biennal (06/07)	Dépenses (06/07)
2006-2007	85,000	SIDA/PNUE PAM	85,000	75,000

État du Projet:

56. Le manuel d'orientation pour l'évaluation des besoins d'épuration des eaux usées élaboré en 2003 a été, publié comme un rapport technique du PEC en espagnol (PNUE RAC/IF3), diffusé dans tous les points de liaison et publié sur le site Internet du PNUE-UCR/CAR.

57. Deux projets pilotes ont été achevés avec succès à Whitehorses en Jamaïque, et à Vieux Fort à Sainte Lucie, fin 2006. Les enseignements tirés des projets pilotes réalisés à Vieux Fort seront présentés à la quatrième réunion de l'ISTAC LBS, au Guatemala, au mois d'octobre 2007.
58. Un mémorandum d'entente a été signé avec Autoridad Nacional del Ambiente (ANAM) au Panama pour entreprendre l'étude pilote des besoins d'épuration des eaux usées de la Bahia de Colon au Panama. Le projet sera mis en œuvre en utilisant le modèle d'orientation pour développer des plans nationaux ou locaux selon les besoins d'infrastructure des eaux usées et conformément aux conditions du protocole LBS, tout en appliquant les enseignements tirés des deux projets pilotes précédents.
59. Un mémorandum d'entente a également été signé avec une ONG, Environment Tobago pour la mise en oeuvre d'un projet pilote sur les besoins d'épuration des eaux usées à Charlotteville, Tobago en collaboration avec l'Organisation Panaméricaine de la Santé (OPS). Le but de cette évaluation sera d'identifier les technologies environnementalement rationnelles et les systèmes de traitement d'eaux domestiques et l'amélioration de la sensibilisation des communautés.

(f) Projets pilotes pour la mise en oeuvre des dispositions de l'Annexe IV– Micro financements pour les meilleures pratiques de gestion agricole

Contexte

60. L'Annexe IV au Protocole LBS, relatif aux sources agricoles diffuses, appelle à l'élaboration de plans nationaux qui incluent des programmes d'éducation, de formation et de sensibilisation des ouvriers agricoles sur "les meilleures pratiques de gestion structurelles et non structurelles". Les activités déjà accomplies ou en cours par le PEC incluent le Rapport technique N°. 41 du PEC, lesquelles ont examiné les meilleures pratiques de gestion actuellement utilisées dans la région ainsi que le projet du FEM (décrit plus tôt) sur la réduction des écoulements de pesticides. Ce projet mettra en oeuvre des activités de démonstration à petite échelle sur l'utilisation appropriée des engrais, des méthodes de culture alternatives et des techniques de gestion de l'élevage harmonieuses avec l'environnement.
61. Sous ce projet, AMEP propose d'actionner un programme de micro financement (montant maximum de \$US 5 000) pour aider à la mise en oeuvre de petits projets pilotes de démonstration. On s'attendra à ce que des participants fournissent une contribution de contrepartie (en nature ou argent comptant) et une brève description et un sommaire du projet, en vue d'une diffusion régionale.

Objectif(s)

62. L'objectif de ce projet est de piloter des pratiques agricoles innovatrices, grâce à l'application pratique et à la diffusion des résultats dans d'autres pays et localités de la région des Caraïbes.

Résultats attendus

- Sélection de deux propositions de projets de financement pour leur mise en œuvre.
- Projets pilotes mis en œuvre avec succès selon le plan de travail accordé.
- Études de cas préparés et diffusés effectivement à travers la région des Caraïbes.
- Manuel de micro financements revu sur la base des enseignements appris.

Pays Bénéficiaires

Costa Rica

Coûts et dépenses du projet

Période du projet	Coût total du projet	Source de financement	Budget Biennal (06/07)	Dépenses (06/07)
2006-2007	100,000	PAM 2004/2005	35,000	32,000

État du Projet:

63. Un Mémoire d'entente a été signé avec l'université EARTH au Costa Rica, afin de faciliter la mise en œuvre du programme de microfinancements, après la conclusion du manuel d'orientation. Deux projets pilotes ont été approuvés et mis en œuvre pendant l'année 2007. Des fonds additionnels ont été obtenus de la part de SIDA, ce qui a permis la mise en œuvre d'activités d'un troisième projet pilote à l'Université EARTH. Cette troisième activité comprend la démonstration de meilleures pratiques en matière de techniques agricoles organiques et de produits laitiers. Les enseignements tirés de tous les projets de micro financements seront compilés et diffusés amplement.
64. Deux mémoires d'entente sont en développement afin de faciliter les propositions de projets reçus du Guatemala et d'autres projets de micro-financement au Nicaragua.
65. Suite à l'établissement du programme de micro-financement, il y aura une révision actuelle des propositions de projet et la signature d'ententes avec les organisations d'exécution. Ceci sera suivi du développement des projets, selon les plans de travail accordés.
66. Les études de cas tirés des projets pilotes seront diffusés au niveau régional par le biais d'ateliers et de présentations lors de forums internationaux.

(g) Développement des programmes d'action nationaux (PAN) – Phase 2

Contexte

67. Les écosystèmes marins et côtiers de la région des Caraïbes et plus précisément les systèmes de récifs coraliens sont sous une menace croissante, provenant des sources de pollution ponctuelles et diffuses provoqués par l'exploitation côtière, l'usage incompatible des ressources et l'altération de l'environnement côtier liées aux pratiques actuelles de développement côtier.
68. La fragmentation des autorités gouvernementales et les différents intérêts en concurrence dans tous les secteurs (gouvernemental, agricole, de développement, touristique, communautaire et des ONG) dans tous les bassins versants ont freiné la création d'une vision commune de croissance et de développement. Ce projet démontrera qu'il est viable d'utiliser une approche de collaboration dans le développement et la mise en œuvre des PAN, en utilisant une approche de planning intégré conçu spécialement selon les besoins de chaque pays.
69. Le projet sera développé selon les enseignements tirés des projets pilotes de développement des PAN en Jamaïque, à Sainte Lucie, à Trinidad et Tobago et en Barbade. Il fournira également un appui de coordination aux nouveaux partenariats régionaux entre l'UCR/CAR-PNUE, le Secrétariat du PAM et le node PAM de NOAA qui vise à faciliter le développement de PAN dans 15 pays potentiels de la région des Caraïbes. Ce partenariat permettra d'utiliser de manière plus efficace les ressources financières et humaines, de perfectionner les modèles et directives actuels de préparation des PAN. Ces modèles et directives seront diffusés lors d'ateliers régionaux afin de promouvoir leur reproduction et faire augmenter la capacité de mise en œuvre des PAN dans les agendas nationaux de développement. Ce partenariat prendra en considération la façon dont les PAN peuvent être développés et mis en œuvre par des politiques et des stratégies environnementales intégrées déjà existantes.

Objectif(s)

70. L'objectif général du projet est le renforcement des capacités dans les pays du PEC pour le développement et la mise en œuvre de PAN, afin de protéger l'environnement marin des Caraïbes de la pollution due à des sources et activités terrestres. Les objectifs spécifiques pour cette phase seront :
- a) Aider à la mobilisation de ressources et de partenaires (y compris dans le secteur privé) pour la mise en œuvre de projets spécifiques des PAN déjà développés ;
 - b) Aider les pays dans le développement de stratégies financières et dans la promotion de partenariats publiques et privés qui pourront être utilisés pour développer et mettre en œuvre les projets choisis ;

- c) Faciliter le développement et la mise en œuvre de PAN ou des stratégies et plans d'action similaires dans les autres pays membres.

Résultats attendus

- Le rapport technique du PEC concernant les enseignements tirés du processus des PAN de la région des Caraïbes ;
- Apport d'appui technique et financier aux nouveaux PAN en développement et à la mise en œuvre des PAN existants ;
- Appui apporté à la planification et au financement stratégique des PAN, en collaboration avec NOAA et PAM - PNUE ; et
- Résultats, rapports, enseignements appris, recommandations et diffusion de modèles de PAN.

Pays Bénéficiaires

L'accent sera mis sur les pays de la région des Caraïbes qui ont entrepris le développement et/ou qui ont conclus des PAN

Coûts et dépenses du projet

Période du projet	Coût total du projet	Source de financement	Budget Biennal (06/07)	Dépenses (06/07)
2003-2006	170,332	PAM 2005	65,000	64,443

État du Projet:

71. Des plans d'action nationaux ont été accomplis en Jamaïque, Barbade et Sainte Lucie, en 2006.
72. Le rapport technique du PEC sur les enseignements tirés du processus des PAN dans la région des Caraïbes a été terminé et publié sur le site Internet du PEC.
73. Le Secrétariat a aidé à faciliter le développement d'un mémorandum d'entente entre le PAM du PNUE et l'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECS/ESDU) pour renforcer le financement durable à long terme de la mise en œuvre des stratégies nationales de gestion de l'environnement. Ces SNG sont perçues comme un cadre environnemental global de mise en œuvre des PAN dans les OECS.
74. Un brouillon de proposition pour une planification stratégique et pour un financement durable a été élaboré pour aider la Jamaïque à mettre en œuvre son PAN. Des discussions sont en cours avec le PAM du PNUE sur le type d'assistance technique qui pourrait être fourni afin de faciliter leur mise en œuvre.

(h) Appui aux centres d'activité régionaux concernant la promotion d'une gestion intégrée des substances dangereuses et des déchets solides, et à une approche intégrée de cycle de vie de la gestion de produits chimiques dans la région des Caraïbes.

Contexte

75. La décision XII de la onzième Réunion intergouvernementale de la Convention de Cartagène a encouragé le Secrétariat à poursuivre sa coopération envers les activités menées par la Convention de Bâle dans les domaines des hydrocarbures usés, des batteries usagées au plomb, dans la région des Caraïbes à travers les centres régionaux de la Convention de Bâle, en particulier, les centres régionaux de la région des Caraïbes et de l'Amérique Centrale, localisés à Trinidad et Tobago et au Salvador, respectivement, et avec les RAC/LBS qui sont localisés à Trinidad et Tobago et à Cuba.
76. La réunion intergouvernementale a également recommandé une approche régionale pour la gestion intégrée des substances dangereuses et des déchets solides dans les Caraïbes, à l'appui du plan d'action, de la Convention de Cartagena et ses Protocoles, de la Convention de Bâle et de la Convention MARPOL 73/78.
77. Ce projet sera exécuté par les centres d'activité régionaux du protocole LBS, le Centro de Ingeniería y Manejo Ambiental de Bahías y Costas (Cimab), à Cuba et l'Institut aux affaires maritimes (IMA), à Trinidad et Tobago travaillant en coopération avec les Centres régionaux de Bâle à El Salvador et à Trinidad et Tobago.
78. Une modification complémentaire des activités proposées peut intervenir après les discussions avec le Secrétariat de Bâle sur le développement d'une proposition PDF B FEM, pour la gestion intégrée des déchets et des produits chimiques dans les petits états insulaires d'Afrique, du Pacifique et des Caraïbes.

Objectif(s)

79. Le développement et la mise en œuvre de stratégies intégrées pour la réduction et le contrôle de pollution du milieu marin provenant des substances dangereuses et des déchets solides.

Résultats attendus

- Projets et activités en commun pour faire face à la pollution provenant de substances dangereuses dans la région des Caraïbes
- Une plus grande collaboration entre PNUE-UCR/CAR et les RAC/LBS avec le secrétariat de Bâle et les centres régionaux de Bâle

Pays Bénéficiaires

La région des Caraïbes

Coûts et dépenses du projet

Période du projet	Coût total du projet	Source de financement	Budget Biennal (06/07)	Dépenses (06/07)
2005-2007	40,000	SIDA	40,000	30,000

État du Projet:

80. Le Secrétariat en consultation avec le Secrétariat de Bâle, le Centre de Bâle aux Caraïbes et SIDA a redistribué ces fonds pour faire face aux possibles pénuries dans d'autres activités AMEP financées par SIDA. Il a considéré que l'appui demandé avait une nature catalytique et était lié aux activités du PEC en cours.
81. Le Secrétariat a donc continué à apporter un support technique aux initiatives régionales pour la gestion de substances et produits chimiques dangereux dans le cadre de la Convention de Bâle. Il comprend un apport à la stratégie régionale sur les batteries au plomb. Cette stratégie a pris fin au mois de mars 2007 et a été publiée sur le site Internet à l'adresse suivante : http://www.cep.PNUE.org/meetings/2007/4th-lbs-istac/meeting_documents_view.
82. Un apport technique a également été fourni au brouillon de la stratégie régionale de gestion des huiles usées ; ce dernier a été préparé et se trouve actuellement à l'étude au sein des gouvernements membres.
83. Le sous-programme AMEP cherche à renforcer les liens avec le Secrétariat pour la Convention de Bâle par l'échange de correspondance et le travail en réseau. En mai 2007, l'administrateur de programme d'AMEP a visité le centre régional pour coordonner les échanges constants entre le Centre et IMA et le Centre d'activité régional du PNUE à Trinidad (RAC-IMA).
84. Le Secrétariat AMEP va poursuivre sa collaboration avec le Secrétariat de Bâle sur les projets en cours dans les domaines des huiles usées, des batteries au plomb usagées et des stocks de pesticides périmés.
- (i) Développement de capacités en système d'information géographique au LBS/RAC-Cimab**

Contexte

85. La mise en application efficace du Protocole LBS sera améliorée à travers un appui technique continu aux pays membres apporté par les deux RAC/LBS. Cet appui consistera à aider les gouvernements à améliorer la présentation et la diffusion des données et des informations au public en général et aux décideurs clés.
86. De nombreux projets proposés ou en cours au sein d'AMEP concernent la génération de données et d'informations sur la pollution et la qualité de l'environnement en général. La compétence des RAC/LBS à compiler efficacement, à traiter et à présenter ces données sera essentielle. La consolidation des capacités en SIG du RAC-Cimab contribuera à ce besoin.

Objectif(s)

87. L'objectif principal est de développer les capacités institutionnelles du RAC-Cimab LBS à l'utilisation des systèmes d'information géographique.

Résultats attendus:

88. Les résultats attendus de ce projet sont:

- a) Des environnements informatiques SIG bien établis
- b) Des techniciens et des professionnels ayant reçu une formation de base dans le développement des bases de données SIG et dans l'utilisation d'information SIG.
- c) Des produits SIG disponibles pour la diffusion et la démonstration.
- d) Un catalogue de métadonnées de nouvelles données et d'informations, et
- e) Une augmentation dans le nombre et la variété de services offerts par le RAC-Cimab LBS au PEC et aux pays membres.

Pays Bénéficiaires

Cuba (RAC-Cimab LBS), la région des Caraïbes

Coûts et dépenses du projet

Période du projet	Coût total du projet	Source de financement	Budget Biennal (06/07)	Dépenses (06/07)
2006-2007	90,780	SIDA 2005/2006	90,780	47,050

État du Projet:

89. En 2006, un administrateur associé possédant une expertise dans les systèmes d'information géographique a été recruté pour aider au renforcement des capacités en SIG au RAC-Cimab, ainsi que pour créer la base de données régionale sur la qualité de l'eau, qui prend en compte les données concernant les décharges de polluants, comme cela a été défini dans le projet de mise à jour du RT #33.

90. Un nouveau laboratoire de SIG a été installé à RAC-Cimab avec deux ordinateurs équipés avec logiciel de SIG.

91. Une formation de SIG a eu lieu à RAC-Cimab pendant la période Janvier-avril 2007, où 15 participants ont appris les fondations des SIG et de la collecte de données de champ.

92. Un atelier national sur le SIG a été convoqué à Cuba en 2006.

93. La collaboration avec le RAC-IMA et INVERMAR a été formalisée à travers le Réseau Know-why (Savoir-Pourquoi) pour la fourniture de matériel et l'appui à une formation régionale.
94. Une étude a été développée – « les sources de pollution dans la Baie de la Havane : La mise en oeuvre d'un SIG ».
95. Des représentants des RAC-Cimab ont participé à l'atelier de formation régional en SIG de l'IWCAM en juillet 2007, pour fournir une expertise et explorer des opportunités de régionalisation du SIG dans le contexte du protocole LBS. Des initiatives complémentaires concernent l'engagement du RAC-Cimab à l'établissement d'un pôle SIG régional centralisé dans la région des Caraïbes. Les termes de référence et les modalités de la plateforme régionale SIG proposée sont actuellement en cours de développement. Des discussions et des formalisations complémentaires concernant le centre SIG et le SIG régional seront analysées lors du deuxième atelier prévu pour le mois de novembre 2007.
96. Des modifications positives pendant cette phase du projet prévoient une visibilité améliorée et des partenariats avec d'autres professionnels et organisations régionales autour du SIG. Des activités complémentaires prévoient le développement de programmes de contrôle régulier, d'entretien et d'évaluation.

(j) Réseau régional en sciences et technologies de la mer dans les Caraïbes: Le réseau Know-why (Savoir pourquoi)

Contexte

97. Plusieurs problématiques d'intérêt commun doivent être traitées afin de faciliter l'entrée en vigueur et la mise en oeuvre du protocole LBS. Conformément à la recommandation V de la deuxième réunion du Comité consultatif scientifique et technique intérimaire (ISTAC) au Protocole relatif à la pollution due à des sources et des activités terrestres dans la région des Caraïbes, tenu à Managua, Nicaragua du 12 au 16 mai 2003, de mettre à jour l'étude du PNUE, le PNUE-UCR/CAR a démarré un projet de mise à jour du Rapport Technique No 33 "Perspective régionale relative à la pollution due à des sources et des activités terrestres dans la région des Caraïbes". Ce projet, qui a été facilité par le RAC-Cimab, a été conçu pour fournir des données complémentaires et des informations concernant des décharges de polluants de source terrestre dans le milieu marin de la région des Caraïbes.
98. Afin d'utiliser ultérieurement ces données de manière plus efficace, permettant de guider la prise de décisions et de faciliter la mise en oeuvre du Protocole LBS, le PNUE-UCR/CAR, RAC-Cimab, RAC-IMA, le Centre de recherche marine du Ministère de l'environnement de la Colombie (INVERMAR), IOCARIBE et l'Agence suédoise pour le Développement International – SIDA, ont développé un partenariat appelé « Réseau régional en sciences et technologies dans la région des Caraïbes : Le réseau savoir-pourquoi ». Le réseau d'échange de données et d'informations d'IOCARIBE et Amérique latine – ODINCARSA et le Programme IOC/IOCARIBE, sont censés fournir de l'expertise supplémentaire et du support technique.

99. Les RAC-LBS fourniront un support scientifique et technique au Secrétariat grâce à la compilation, la mise à jour et la diffusion des données et des rapports aux états et aux territoires, de même qu'aux organisations partenaires participant au Programme. Des conseils techniques seront également fournis dans des composantes essentielles, comme le développement et l'évaluation de programmes d'évaluation et de contrôle, et des systèmes d'information existants.

Objectif(s)

100. L'objectif général de ce projet est de mettre en application les articles VI, VIII et IX du Protocole LBS, à savoir des systèmes de contrôle, d'évaluation et de développement d'informations, ainsi que d'élaboration de rapports. Les objectifs spécifiques sont:

- a) Mettre à jour l'information existante sur les sources ponctuelles et diffuses de pollution dans la zone de Convention à travers des analyses scientifiques supplémentaires ;
- b) augmenter la capacité du CETA en développant le module d'information de la pollution ; et,
- c) augmenter la capacité des pays à utiliser d'autres technologies, comme la télédétection et la cartographie des données et d'information de pollution.

Résultats attendus

- La capacité de laboratoire du RAC LBS est renforcée, de même que des laboratoires partenaires régionaux.
- La ligne de base est améliorée en ce qui concerne la qualité de l'environnement marin dans des zones à haute diversité biologique (hotspots) dans la région des Caraïbes.
- Une base de données élargie sur l'état de l'environnement marin de la région des Caraïbes.
- Une utilisation plus étendue des technologies, comme les systèmes d'information géographiques (SIG) pour la cartographie de l'environnement marin, la qualité de l'eau et la pollution liés à des sources terrestres.
- Uniformisation des lignes directrices méthodologiques logiques dans la classification des eaux marines en Classe I et Classe II, conformément aux dispositions du Protocole LBS.
- Contribution dans la mise à jour du Rapport technique # 33 du PEC – "Vue d'ensemble régionale des sources de pollution terrestres dans la région des Caraïbes "

Pays bénéficiaires

Cuba (RAC-Cimab), Colombie (INVEMAR), Trinidad et Tobago (RAC-IMA); Région des Caraïbes

Coûts et dépenses du projet

Période du projet	Coût total du projet	Source de financement	Budget Biennal (06/07)	Dépenses (06/07)
2006-2007	258,100	SIDA 2005/2006	71,000	149,032

État du projet

101. Un mémorandum d'entente a été signé avec le RAC-Cimab en collaboration avec INVERMAR (Colombie) et l'Institut aux affaires maritimes (RAC-IMA) à Trinidad pour l'acquisition de matériel, logiciels et instruments de laboratoire, afin de favoriser une amélioration de la capacité opérationnelle.
102. La mise à contribution du réseau Know-Why (savoir-pourquoi) pour collaborer avec l'IWCAM dans la création de bases de données régionales, avec le SIG et l'analyse du diagnostic des zones à haute diversité biologique.
103. Une collaboration avec l'IAEA a été établie à travers l'appui au Cimab et au CEHI pour des missions à l'étranger, en Autriche en 2006.
104. Un mémorandum d'entente a été signé avec l'IAEA et le RAC-Cimab pour participer à l'atelier régional consultatif de l'IAEA ayant eu lieu en Bolivie en 2007.

(k) Promotion du Protocole LBS

Contexte

105. Plusieurs réunions et ateliers tenus dans le cadre du PEC ont réitéré l'importance de la présence de décideurs au sein des Ministères et des Agences gouvernementales, avec des connaissances scientifiques, techniques et économiques, en appui de la décision de la ratification ou de l'accès au protocole, et favoriser ainsi son entrée en vigueur. L'importance d'augmenter la visibilité du protocole auprès d'une vaste gamme de parties prenantes a aussi été soulignée.
106. Suite aux recommandations de l'atelier sous-régional promotionnel des pays hispanophones tenu pendant la dernière période biennale, les efforts promotionnels se sont focalisés sur la convocation à des ateliers nationaux dans les pays hispanophones et anglophones.

Objectif(s)

107. Les objectifs principaux du projet sont :

- a) Aider les pays à satisfaire aux conditions législatives, techniques et réglementaires nécessaires pour la ratification et la mise en œuvre du protocole LBS.

- b) Développer l'échange d'information et la coopération entre les participants des différents ateliers afin de faciliter le futur établissement du réseau régional d'activités (RAN)

Résultats attendus

- Une plus grande sensibilisation et une meilleure connaissance du protocole LBS.
- Deux études de cas de pays, préparés et diffusés au sein des gouvernements des pays membres.
- Matériel promotionnel y compris des brochures éducatives, des DVD et des CD produits en anglais et en espagnol.
- Des ateliers nationaux et régionaux dans les pays anglophones et hispanophones.
- Augmentation du niveau de Ratification/Adhésion au protocole LBS.
- Une augmentation de la coopération entre les points de liaison et les agences de collaboration grâce à un meilleur échange d'information.

Pays Bénéficiaires

La région des Caraïbes

Coûts et dépenses du projet

Période du projet	Coût total du projet	Source de financement	Budget Biennal (06/07)	Dépenses (06/07)
2005-2007	230,000	USA Dept d'Etat /PNUE/SIDA	112,000	104,500

État du Projet:

108. Pendant la période biennale, des ateliers promotionnels locaux LBS ont été organisés au Nicaragua, au Panama, à Haïti, à Sainte Lucie et en République Dominicaine. Les ateliers nationaux ont pu avec succès souligner l'importance de la Convention de Cartagena et la structure principale de régulation requise pour la ratification du protocole LBS. Les gouvernements ont été encouragés à soumettre les données de pollution pour contribuer à la mise à jour du Rapport technique 33.
109. Un atelier régional a été convoqué en vue de présenter les résultats de deux études de cas aux décideurs des gouvernements de la région et aux représentants du réseau d'activité régional (RAN) du LBS par le RAC-IMA.

110. Un DVD éducatif sur le Protocole LBS pour grand public a été produit par le RAC-IMA en deux versions, en anglais et en espagnol. Le mini documentaire intitulé « Nos Caraïbes menacés: arriver à la source... et préparer notre avenir» explore les composantes du Protocole LBS et son importance pour le développement durable de la région des Caraïbes. Des copies du documentaire promotionnel ont été distribuées aux points de liaison du LBS des états membres des Caraïbes.
111. Une brochure d'information a été élaborée à l'attention des agents gouvernementaux et des institutions pertinentes. Les brochures ont été faites en espagnol et en anglais, et distribuées lors d'expositions régionales et autres réunions internationales.
112. La production supplémentaire de matériel promotionnel sur le Protocole LBS en anglais, en espagnol et en français sera poursuivie en 2008 par le Secrétariat, avec le soutien des deux RAC-LBS.

(l) Projet Tela

Contexte

113. Suite au Projet ouragan Mitch mis en oeuvre par le CATIE, sous la direction du sous-programme AMEP, la Municipalité de Tela au Honduras a mobilisé plusieurs parties prenantes pour identifier les problèmes liés aux bassins versants et pour développer un plan d'activités correctives. Ces expériences peuvent être partagées avec d'autres municipalités de la région pour les aider à agir en cas de futures catastrophes. L'organisation de la communauté locale s'engagera dans des activités de protection des bassins versants et de reboisement, afin de minimiser les inondations et la contamination dans le port de Tela (une ville touristique avec une population d'environ 50,000 habitants).

Objectif(s)

114. Promouvoir le développement durable des communautés de Miramar et de La Esperanza de Santiago, dans le bassin de la rivière Banaderos, à travers la mise en oeuvre des mesures de conservation pour la protection de ressources naturelles. Ces mesures se concentreront sur le reboisement du bassin versant, lequel aidera à la protection de la rivière Banaderos de la pollution et de dégradation et fournira également à la communauté des opportunités de revenus.

Résultats attendus

- Réduction des écoulements et de la sédimentation dans le bassin versant de Banaderos.
- Amélioration de l'économie de subsistance dans les communautés de Miramar et La Esperanza.
- Une plus grande sensibilité des communautés envers des questions environnementales, comme le reboisement, l'utilisation de pesticides, la protection du bassin versant et une gestion durable des ressources naturelles

Pays Bénéficiaires

Honduras

Coûts et dépenses du projet

Période du projet	Coût total du projet	Source de financement	Budget Biennal (06/07)	Dépenses (06/07)
2005-2007	34,800	SIDA 2005/WW2B W	34,800	23,805

État du Projet:

115. Un mémorandum d'entente a été signé entre le PNUE-UCR/CAR et le AMACHUBAT en 2005 pour entreprendre le reboisement de 50 hectares du bassin versant de la rivière Banaderos avec des arbres fruitiers et des arbres feuillus.
116. Le début des activités du projet a pris beaucoup de retard à cause de la réception tardive du premier déboursement du projet partenaire, de même qu'à cause des dégâts provoqués par les ouragans qui se sont succédé pendant la saison des ouragans tropicaux de l'Atlantique de 2006.
117. Pendant le premier trimestre 2007, des réunions de démarrage du projet ont été tenues avec plusieurs groupes de parties prenantes des communautés de Miramar et La Esperanza de Santiago, au bassin versant de Bañadero, concernant les exercices et les activités de reboisement.
118. Les exercices de reboisement sont en cours, utilisant les plantules d'arbres fruitiers de Rambutan et autres espèces feuillues. La fin de toutes les activités du projet est prévue pour le mois de décembre 2008.

(m) Évaluation des dégâts causés sur l'environnement côtier de la Jamaïque par le passage de l'ouragan Ivan

Contexte

119. La Jamaïque a été fortement touchée par le passage de l'ouragan Ivan en septembre 2004. Les dégâts sur les zones côtières ont été provoqués par les grands vents, les précipitations, les inondations des zones côtières et les déferlements associés à l'ouragan. Le pnue-UCR/CAR propose de fournir une aide au gouvernement Jamaïcain pour faire une évaluation environnementale des dégâts causés par l'ouragan en ce qui concerne les ressources naturelles et l'environnement côtier, focalisée sur les parties les plus sévèrement touchées des côtes Sud et Ouest de la Jamaïque.

120. Les leçons apprises lors d'une évaluation similaire menée en 1988 par le PNUE-UCR/CAR après l'ouragan Gilbert seront reprises. Par ailleurs, ECLAC NU, en collaboration avec d'autres agences, a développé une méthodologie pour évaluer les impacts de ces dégâts sur les systèmes sociaux, économiques et environnementaux et ces lignes directrices sont en train de s'appliquer dans les programmes de réhabilitation et de reconstruction de la Jamaïque après l'ouragan. Le manuel Technique OECS d'évaluation rapide de l'environnement après les dégâts (ERE) sera aussi appliqué dans les exercices d'évaluation pour aider à faire face aux problèmes et donner la priorité aux activités à entamer à court, moyen et long terme en réponse aux impacts.

Objectif(s)

121. Faciliter une évaluation conjointe et intégrée des dégâts des zones côtières par le gouvernement Jamaïcain, l'Université des Indes orientales, l'Institut de planification de la Jamaïque (PIOJ) et le PNUE-UCR/CAR, et mettre en priorité les actions atténuantes et correctives.

Résultats attendus

- Identification des zones prioritaires et mise en place des mesures correctives/atténuantes.

Coûts et dépenses du projet

Période du projet	Coût total du projet	Source de financement	Budget Biennal (06/07)	Dépenses (06/07)
2004-2007	80,000	SIDA /WW2BW	26,100	26,100

État du Projet:

122. Une évaluation préliminaire après l'ouragan, du voyage Palisadoes, a été réalisée au début 2006 par une équipe de consultants cubains, en collaboration avec le Gouvernement de la Jamaïque et l'Unité de Géologie Marine (MGU) de l'Université des Indes orientales, du Campus Mona.

123. Du financement fourni par SIDA/WW2BW a été utilisé pour tirer profit du financement supplémentaire du ROLAC PNUE.

124. En mars 2006, un appui a été fourni pour une réunion technique entre le gouvernement de la Jamaïque et l'équipe cubaine de consultation à La Havane, Cuba, pour isoler et déterminer les termes de référence de cette consultation.

125. L'activité d'évaluation détaillée a eu lieu au dernier trimestre de l'année 2006. Spécifiquement, les dégâts des systèmes naturels (les arrécifs, les prairies sousmarines, les

plages, les zones humides et les bassins versants) ont été évalués de même que les problèmes de défense des côtes liés aux changements des rives, et à l'érosion des plages et des côtes. Les résultats de cette évaluation qui prévoient des actions remédiales et recommandent des stratégies de protection, ont été compilés dans un rapport soustitré « La protection de Palisadoes et le projet de réhabilitation » terminé en février 2007.

126. Des actions remédiales ont été entreprises en premier sur les points les plus vulnérables, avant la saison des ouragans tropicaux de l'Atlantique 2007.
127. Des évaluations complémentaires sont en cours de réalisation suite au passage de l'ouragan Dean, afin de déterminer les impacts et les actions de solution de recommandations supplémentaires.

(n) Déchets marins

Contexte

128. Conformément à la résolution "Les océans et les lois de la mer" (A/59/L.22 adopté comme la résolution 59/25), dans le paragraphe 92, il est recommandé que pendant ses délibérations sur le rapport du Secrétaire Général, le processus consultatif doit organiser ses discussions autour entre autres des débris marins. Dans ce contexte, et en considérant le contexte de soutien du PNUE aux UCR/CAR, sachant que les déchets marins sont une priorité tant pour les UCR/CAR comme pour le programme des mers régionales du PNUE, le programme appuiera et aidera les UCR/CAR dans la protection de l'environnement et le développement durable de la région des Caraïbes, à travers l'élaboration d'un « plan d'action régional sur la gestion durable des déchets marins dans la région des Caraïbes » (RAPMaLi).
129. Basé sur les consultations avec ses partenaires (les UCR/CAR, le PAM, le Secrétariat de la Convention de Bâle, l'IMO, l'UNESCO/IOC et DTIE), un nombre de priorités liées au problème des déchets marins dans les Caraïbes ont été identifiées pendant l'élaboration du document "Les déchets marins: Une vue d'ensemble analytique" du programme des mers régionales du PNUE. Ces priorités ont été discutées ultérieurement, lors de la troisième réunion du comité consultatif scientifique et technique intérimaire (ISTAC) au protocole concernant la pollution due à des sources et activités terrestres dans la région des Caraïbes (LBS) (Mexico, Mexique, du 22 au 26 août 2005). La réunion de l'ISTAC a identifié comme prioritaire la production "d'un document de contexte", qui aura pour but l'identification des éléments de base d'un plan/stratégie régional qui pourra inclure une révision du plan d'action actuel IOCARIBE sur les déchets marins.

Objectif(s)

130. L'objectif de ce projet est de porter une aide à la protection de l'environnement et le développement durable de la région des Caraïbes à travers le développement d'un « ***plan d'action régional sur la gestion durable des déchets marins dans la région des Caraïbes*** » (RAPMaLi).

Résultats attendus

- Réexaminer le document sur les déchets marins dans la région des Caraïbes sur l'état actuel, les données et l'information sur les déchets marins dans la région des Caraïbes.
- Élaborer un rapport sur les propositions techniques/programmatiques des programmes nationaux et régionaux de suivi et d'évaluation, y compris les méthodes appropriées d'évaluation des quantités, des compositions, des schémas de distribution et d'évolution, des déchets marins dans la région.
- Un document cadre pour un plan d'action régional sur la gestion des déchets marins dans la région des Caraïbes (Activités C et F).
- Un rapport de la réunion régionale des autorités nationales et des experts sur les déchets marins.
- Élaborer un rapport sur la participation des pays des Caraïbes sélectionnés à la campagne annuelle internationale d'assainissement des côtes 2006.

Pays Bénéficiaires

Jamaïque, Sainte Lucie, Barbade, Belize, Guyane, Trinidad et Tobago, Saint Kitts et Nevis, Dominique

Coûts et dépenses du projet

Période du projet	Coût total du projet	Source de financement	Budget Biennal (06/07)	Dépenses (06/07)
2006-2007	76,000	PAM/PNUE/S IDA	76,000	76,000

État du Projet:

131. Les activités du projet ont démarré grâce au soutien des activités de la campagne internationale d'assainissement côtier de septembre 2006 dans six pays : La Communauté de Dominique, Barbade, Nevis, Jamaïque, Sainte Lucie et Trinidad et Tobago.
132. Suite à ces activités de 2006, deux documents décisifs ont été préparés par Seba Sheavely Consultants Ltd. en collaboration avec les points de liaison sur les déchets marins des Caraïbes et les consultants, en même temps que des experts scientifiques clés :
- a) Un document de révision régional qui expose l'état actuel, les données et les informations sur les déchets marins de la région des Caraïbes (Novembre 2006).
 - b) Une proposition technique pour les programmes de surveillance et d'évaluation nationaux et régionaux, comprenant des méthodologies appropriées pour l'évaluation

- des quantités, des compositions, des schémas de distribution et de l'évolution des déchets marins.
133. Un document cadre pour un plan d'action régional sur la gestion des déchets marins (Rap Mali) dans la région des Caraïbes a été élaboré à la fin 2006 et suivi par l'atelier régional à Oranjestad, Aruba du 27 février au 1^{er} mars 2007. Cette réunion régionale des autorités nationales et des experts sur les déchets marins a été principalement composée de représentants de l'environnement et du transport maritime des secteurs gouvernementaux et non-gouvernementaux. Le PNUE-UCR/CAR et l'Organisation internationale Maritime ont collaboré pour accueillir l'atelier dans le contexte supplémentaire de la Convention MARPOL V sur l'état des zones désignées de la région des Caraïbes, lequel cherche prévenir la pollution marine provenant des bateaux. Cet effort de collaboration a été particulièrement utile en fournissant une perspective intégrale de la pollution marine dans la mer des Caraïbes due à des sources terrestres et marines.
134. Un résultat très positif de la stratégie régionale et de l'atelier a été mis en évidence par l'obtention du soutien financier pour la mise en oeuvre du RAPMali des Mers régionales du PNUE pour des activités pilotes supplémentaires en 2008.
135. Des fonds de contribution (matching funds) pour aider à la phase de mise en oeuvre de la stratégie régionale ont été recherchés par le biais de propositions de projet à la National Fish & Wildlife Fund (NFWF) dans le cadre de la zone du programme des débris marins et des engins de pêche abandonnés et la Ocean Fund parrainé par la Royal Caribbean.

(o) Autres initiatives de partenariat

COCATRAM, SICA/CCAD, et PNUE-UCR/CAR

136. Un partenariat a été développé entre COCATRAM, SICA/CCAD, et PNUE-UCR/CAR pour élaborer une proposition en vue de renforcer la capacité institutionnelle des autorités portuaires et des administrations au Panama, au Costa Rica, à Honduras, au Nicaragua, à El Salvador et au Guatemala.
137. Dans le cadre du projet PROARCACOSTAS financé par USAID, un programme environnemental pour les transports marins dans les pays d'Amérique Centrale a été défini (2000-2001). Ce programme se focalise sur le renforcement de la capacité institutionnelle des autorités portuaires dans les pays impliqués en rapport avec des administrations maritimes responsables, y compris l'utilisation d'une planification intégrale et des outils en matière de gestion, comme les évaluations d'impacts et des risques.
138. Un expert en procédures d'administration maritime vérifiera les procédures administratives maritimes des pays participants. Le résultat de cette révision sera présenté et discuté lors d'un atelier régional qui aura pour but d'harmoniser les procédures administratives maritimes des autorités portuaires des pays impliqués.

139. Malgré les demandes répétées du Secrétariat, COCATRAM n'a pas soumis un plan de projet détaillé. Des discussions sont en cours avec Asid et COCATRAM pour savoir si les finances pour cette activité devraient être redistribuées ou bien si l'activité proposée pourra être accomplie en 2008.
140. Un projet pour promouvoir l'approvisionnement écologique en eaux et en épuration d'eaux usées a été entrepris par le Centre international de technologie environnementale du PNUE de la Division de Technologie (UNEP-DTIE-IETC) et les UCR/CAR du PNUE en août 2007. L'objectif principal de ce projet est l'identification des options technologiques appropriées, environnementalement correctes en eau et en épuration des eaux usées, dans les communautés rurales en Jamaïque. Les résultats de ce projet prévoient une enquête auprès des communautés rurales vulnérables, manquant d'approvisionnements suffisants en eau et en épuration d'eaux usées, et la mise en œuvre à l'échelle-pilote des technologies recommandées.

ANNEXE 1

Résumé des réponses aux recommandations de la 3^{ème} ISTAC LBS et aux décisions de la 12^{ème} IG de la Convention de Cartagena

RECOMMANDATIONS de la 3^{ème} LBS ISTAC (2005)	STATUT DE LA MISE EN OEUVRE (2006/2007)
<p>RECOMMANDATION I</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Secrétariat développe un programme avec des activités qui ont pour but la sensibilisation des parties. En particulier, il s'adresse aux Ministères et autres organismes nationaux qui formulent des politiques sur l'importance du Protocole LBS et la nécessité de sa ratification ; • Les projets sont développés pour promouvoir et diffuser le Protocole LBS, en partageant les expériences nécessaires et les enseignements appris. • Un projet est conçu et coordonné conjointement avec les autorités nationales compétentes de l'éducation pour promouvoir l'incorporation d'études liées à l'environnement, dans des programmes d'études ou cursus, en particulier en référence à l'objectif de la Convention de Cartagena, et surtout au Protocole LBS. 	<ul style="list-style-type: none"> • Quatre ateliers régionaux promotionnels effectués dans des pays hispanophones et anglophones • En réponse aux demandes des pays, le Secrétariat a mobilisé des fonds pour des ateliers nationaux promotionnels facilité par les RAC-LBS et le Secrétariat • Des Brochures du LBS et un DVD réalisés en espagnol et en anglais • Des affiches du LBS, des stylos et des tasses produits en anglais • Le Secrétariat et les RAC-LBS ont fait des présentations sur le protocole LBS dans plusieurs forums nationaux, régionaux et internationaux • Une utilisation accrue des projets pilotes AMEP régionaux et nationaux pour promouvoir la Convention et tous les protocoles de manière plus intégrée • Fusion des sous-programmes ETA et CEPNET en CETA pour soutenir des activités améliorées promotionnelles pour l'AMEP • Le manque d'un administrateur de programme à temps complet n'a pas permis la poursuite du développement d'un projet ETA. • Une enquête par questionnaire sur le Protocole LBS a été élaborée et envoyée à tous les points de liaison du LBS pour identifier les barrières à la ratification et à la mise en application du Protocole.
<p>RECOMMANDATION II</p> <ul style="list-style-type: none"> • La portée et la coordination d'un réseau régional de surveillance et des recommandations seront données à la douzième Réunion intergouvernementale du plan d'action pour le programme d'environnement des Caraïbes et la neuvième réunion des parties contractantes de la convention pour la protection et le développement du milieu marin de la région des Caraïbes ; • Les recommandations devraient porter sur les aspects d'harmonisation, de technologies et autres aspects pertinents sur l'analyse de qualité de l'eau ; • Une liste sera dressée sur les laboratoires pertinents de la région et leurs aptitudes spécifiques dans le domaine de l'analyse des eaux ; et • Les RAC-IMA et les RAC-Cimab développeront des directrices pour classier les eaux en Classe I et Classe II, en utilisant un format de structure arborescente. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le développement de programmes régionaux de surveillance sont en cours dans le cadre des projets AMEP existants, comme l'IWCAM-FEM et les projets de pesticides et le projet de partenariat du réseau savoir-pourquoi. • Des liens ont été établis avec les projets PNUD des grands écosystèmes marins • Des directrices pour la classification des eaux aura lieu au sein du projet du réseau savoir-pourquoi même si un test initial sur le processus de classification a eu lieu dans les projets pilotes des besoins d'épuration des eaux usées à Sainte Lucie et au Panama. • Au titre des projets IWCAM et des pesticides FEM, une évaluation des laboratoires sera réalisée. Celle-ci sera complétée par du travail réalise dans le cadre du projet du réseau savoir-pourquoi et en collaboration avec l'IAEA. • Des discussions ont été tenues avec l'IAEA sur la façon dont ils pourraient soutenir les deux projets FEM, pesticides et IWAM, dans le cadre de l'activité partenaire du réseau savoir-

	<p>pourquoi. Cet appui concernera principalement le renforcement des capacités de laboratoire et la formation.</p>
<p>RECOMMANDATION III</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Secrétariat identifie des ressources de financement supplémentaires en coordination avec le plan d'action mondial (PAM), les points de liaison du protocole LBS, le comité régional intérimaire de l'initiative WW2BW, et autres organisations régionales pertinentes pour organiser un forum régional de donateurs, en se focalisant dans la mise en application et le financement de mécanismes des PAN et des plans d'actions et des stratégies. À cette fin, le forum devra être conforme aux objectifs suivants: <ul style="list-style-type: none"> i. Informer les donateurs sur le processus de développement des PAN et comment ces outils peuvent accroître les capacités de gouvernance dans la région et aider à diminuer le sources de pollution terrestres dans la région des Caraïbes ; et ii. Discuter sur les mécanismes de mise en application et le financement durable de ces PAN et des stratégies liées. 	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune ressource supplémentaire a été obtenue pour organiser un tel forum de donateurs. • Des efforts en cours ont eu lieu à un niveau bilatéral avec les gouvernements de la France, du Japon et de la Suède pour continuer à appuyer la mise en œuvre des activités de réduction des sources terrestres de pollution marine dans la région des Caraïbes. • DTIE PNUE (Japon) a appuyé le projet d'eau et d'assainissement en Jamaïque pendant que le PNUE DEPI a appuyé des activités de l'eau et du climat en Amérique Centrale, en collaboration avec le CATIE et le CATHALAC • Le PAM PNUE a alloué des ressources pour faire une étude pilote dans les OECS pour la mise en oeuvre et le financement durable des stratégies nationales de gestion de l'environnement (NEMS) lesquelles forment un cadre global aux PAN dans ces pays.
<ul style="list-style-type: none"> • RECOMMANDATION IV • L'OPS commencera une enquête sur les normes de qualité des eaux utilisées à des fins récréatives dans la région. • Le Secrétariat cherchera du soutien financier pour développer un programme des eaux utilisées à des fins récréatives entre les états de la région des Caraïbes, ce programme comprendra la compilation et l'évaluation sur les données de la qualité de l'eau, les ressources humaines et le contrôle et l'analyse de l'infrastructure existante dans la région des Caraïbes, en coopération avec l'OPS. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'OPS n'a pas entrepris une telle étude à cause du manque de ressources financières • Les aspects relatifs au renforcement des capacités des laboratoires, aux données de la qualité de l'eau, au contrôle environnemental et indicateurs, ont été incorporés dans les projets FEM de pesticides et IWCAM, ainsi que dans le projet partenaire du réseau savoir-pourquoi. • De nouvelles propositions de projets ont été développées et soumises à la 4^{ème} ISTAC pour révision et doption.
<p>RECOMMANDATION V</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Secrétariat, en association avec les RAC/LBS, promouvra l'utilisation d'information et de systèmes de technologie existants dans la région des Caraïbes développés par les centres de recherche régionaux comme, le système SERVIR présenté par CATHALAC. Par ailleurs, il accomplira une articulation adéquate entre les centres pour éviter le redoublement d'efforts humains et financiers, et ainsi éviter des effets économiques dans les états membres. • Une base de données sera préparée pour tous les projets approuvés et en cours concernant le LBS, qui peut être utilisée par les états membres pour orienter le développement des programmes, des projets et des études, en vue de minimiser le gaspillage de ressources humaines et techniques et pour éviter le redoublement des efforts. 	<ul style="list-style-type: none"> • À travers les projets IWCAM et les RAC, un groupe de discussion informel SIG/IT a été établi pour aider à assurer des synergies et à diminuer le chevauchement et le redoublement des activités dans la région. • Une base de données a été élaborée pour tous les projets mis en oeuvre dans le cadre du projet FEM IWCAM. Maintenant, des ressources sont nécessaires pour étendre la base de données à d'autres pays dans la région des Caraïbes qui ne sont pas IWCAM. • La matrice des projets UCR/CAR sur LBS a été mise à la disposition de tous les partenaires de la région pour éviter le gaspillage des ressources financières et techniques et pour réduire le redoublement des efforts. • Une demande a été soumise au IWLEARN FEM PNUE pour soutenir le développement de la base de données, l'augmentation de l'utilisation des SIG et l'amélioration des sites web du PEC et des RAC-LBS.

<p>RECOMMANDATION VI</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Secrétariat poursuivra sa coopération avec le PAM pour aider les pays au développement des PAN ; • Le PAM évaluera les PAN en cours et présentera des recommandations aux pays membres. • Le Secrétariat et le PAM coopéreront dans la préparation de la deuxième révision intergouvernementale du PAM (2006). • Le Secrétariat identifiera des ressources financières supplémentaires pour organiser les ateliers nationaux dans les états membres. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les PAN ont été achevés en Jamaïque, à la Barbade, à Sainte Lucie et à Trinidad et Tobago • Des efforts stratégiques de planification et de financement durable sont en cours afin de mettre en œuvre des PAN avec l'appui de – p.e NOAA et du PNUE pour travailler au sein des OECS sur les stratégies nationales de gestion de l'environnement. • À cause du manque de ressources disponibles pour réaliser des ateliers nationaux consacrés aux PAN, le Secrétariat a encouragé l'utilisation des ateliers nationaux promotionnels sur le LBS ainsi que les ateliers nationaux IWRM réalisés sous la direction du projet IWCAM, pour apporter une approche intégrale de la prévention et le contrôle de la pollution • Les points de liaison PAN ont été financés pour participer dans des réunions régionales y compris le forum de l'environnement des Caraïbes en 2006 qui s'est tenu à Antigua.
<p>RECOMMANDATION VII</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans la mesure du possible, les directrices fournies dans le sommaire du groupe de travail sur les débris marins seront utilisées pour la préparation du MoU avec le Programme des mers régionales afin d'établir un projet pilote de \$35,000 dollars dans la région des Caraïbes. • Dans la mesure du possible, les directrices fournies dans le sommaire du groupe de travail sur les débris marins seront utilisées pour préparer la composante de la région des Caraïbes à inclure dans le projet FEM sur les déchets marins. • Après les révisions basées sur les discussions de l'ISTAC et du groupe de travail, portant sur le plan de travail, et celles présentées dans le corps de ce rapport, le plan de travail et le budget pour la période biennale 2006-2007 seront envoyés pour adoption à la douzième réunion intergouvernementale sur le plan d'action du Programme pour la région des Caraïbes et la neuvième réunion des parties contractantes à la convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin de la région des Caraïbes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le MOU avec les mers régionales a pris fin et le brouillon du Plan d'action sur la gestion des déchets marins a été achevé. • Un atelier régional sur les déchets marins, a été réalisé avec le protocole LBS et MARPOL conjointement avec IMO et les RAC/REMPEITC • À cause de la restructuration interne du FEM, il n'y a pas eu d'autres propositions au FEM sur les déchets marins. • Des propositions de projets sur les déchets marins ont été soumises pour financement auprès d'Ocean Fund, National Fish and Wildlife et des Mers régionales. • Des fonds ont été reçus de la part des Mers régionales en appui à des activités de suivi de la mise en œuvre des Plans d'action. • Le PNUE-UCR/CAR ont collaboré avec NOAA et le département d'état des États-Unis pour convoquer à un atelier régional consultatif sur les engins de pêche rejetés dans les Caraïbes, au mois de juillet 2007
<p>RECOMMANDATION VIII</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les états membres, le Secrétariat, les RAC et autres partenaires promouvront des investissements dans la mise en valeur économique et sociale des ressources naturelles. Des capitaux de base seront constitués grâce au paiement de services environnementaux fournis par les bassins versants à l'environnement mondial (certificats de carbone, amélioration de la disponibilité et de la qualité d'eau, production hydroélectrique et autres). 	<ul style="list-style-type: none"> • Des efforts pour intégrer la valeur économique et les coûts des services des écosystèmes dans tous les nouveaux projets et activités du PEC • Le brouillon des lignes directrices économiques sur les déchets marins élaboré par les mers régionales du PNUE sera piloté en tant que partie des activités sur les déchets marins mis en œuvre en 2008.

<p>RECOMMANDATION IX</p> <ul style="list-style-type: none"> Le Secrétariat, en union avec les RAC, établira une proposition pour obtenir des ressources supplémentaires qui lui permettent d'assurer les activités envisagées dans le projet sur les baies hautement contaminées. 	<ul style="list-style-type: none"> La composante PNUD du projet a été remise à plus tard. Un atelier sur les leçons apprises tenu en 2006 à Cuba (composante PNUE) Le plan de travail revu a été préparé pour achever la composante régionale du PNUE. Suite aux changements intervenus au niveau des objectifs stratégiques du FEM, les fonds qui ont été alloués au développement d'un nouveau projet peuvent maintenant être utilisés pour développer les bases de référence pour la proposition du FEM, sur le développement de fonds autorenouvelables pour la gestion des eaux usées dans la région des Caraïbes.
<p>DECISIONS¹ de la 12^{ème} IG (2006)</p>	<p>STATUT DE LA MISE EN APPLICATION (2006/2007)</p>
<p>DÉCISION IV</p> <ul style="list-style-type: none"> Demander au Secrétariat de continuer sa collaboration avec l'organisation maritime internationale dans le développement complémentaire et la mise œuvre des projets et des activités de gestion des déchets marins et des eaux de ballaste ; 	<ul style="list-style-type: none"> Des ateliers conjoints sur les déchets marins tenus avec IMO à Aruba en 2007. Des projets de suivi des déchets marins ont été développés et du financement obtenu pour des activités pilotes. Le brouillon du plan de gestion sur les déchets marins a été complété. Collaboration en cours sur la mise en oeuvre du projet des eaux de ballaste avec IMO– Tout le projet est approuvé et il prévu de commencer sa mise en oeuvre en 2008 Des ateliers nationaux conjoints (IMO, PNUE-UCR/CAR et RAC/REMPETEIC) sur MARPOL 73/78 et le Protocole LBS sont prévus avoir lieu dans 5 pays des Caraïbes en Novembre 2007 à bord des FreeWinds.
<p>DÉCISION VI</p> <ul style="list-style-type: none"> Demander au Secrétariat de continuer le travail du groupe de travail intersessionnel à composition non limitée, sur les « directrices pour les opérations des centres d'activités régionaux (RAC) et les réseaux d'activités régionaux (RAR) du programme pour l'environnement des Caraïbes » sous la présidence du gouvernement du Venezuela. Demander au Secrétariat, en coordination avec le président du groupe de travail, de présenter une mise à jour des progrès réalisés en relation à la mise au point des directrices du 4^{ème} LBS ISTAC et de la 4^{ème} réunion SPAW STAC en 2007 	<ul style="list-style-type: none"> L'appui est fourni à la traduction et la diffusion du brouillon des directrices dans tous les pays et incorporation des commentaires reçus Une mise à jour des progrès réalisés présentée à la 4^{ème} LBS ISTAC au Guatemala.

<p>DÉCISION VII</p> <ul style="list-style-type: none"> • Demander au Secrétariat et aux gouvernements de continuer à renforcer la communication et la coordination entre le Secrétariat, les RAC et les points de liaison, et d'encourager les gouvernements à maintenir une communication fréquente avec le Secrétariat, afin de activer et ouvrir l'échange d'information, en particulier pendant les périodes intersessionnelles des réunions des programmes ; • Demander au Secrétariat de poursuivre les efforts de renforcement des relations collaboratives avec les agences régionales et les secrétariats des conventions pertinentes pour habiliter une mise en application plus efficace du plan de travail du PEC ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Une utilisation accrue de la liste électronique des points de liaison du LBS pour fournir des mises à jour sur les projets et les activités AMEP en cours et sous programmation. • Des réunions de coordination tenues avec ROLAC PNUE, PNUE PAM, BÂLE et Mers régionales du PNUE. • Une collaboration continue avec CEHI, OECS, CATIE, CropLife et CATHALAC dans la mise en oeuvre des projets et des activités AMEP • D'autres relations développées avec l'IAEA au sein du projet de partenariat du réseau savoir-pourquoi • Une nouvelle collaboration a été établie avec Ocean Conservancy sur les déchets marins • Participation de REMPETEIC à la réunion OEA sur la gestion environnementale des ports
<p>DÉCISION VIII</p> <ul style="list-style-type: none"> • Demander au Secrétariat et aux RAC de continuer leur travail afin de terminer rapidement la mise à jour du rapport technique N°33 du PEC; • Appuyer le concept d'un programme/réseau régional de contrôle et évaluer la faisabilité d'une telle activité en tenant compte qu'il existe déjà des activités. • Encourager l'utilisation du système d'information géographique (GIS) et autres outils d'appui à la décision dans de futurs projets et activités du PEC. 	<ul style="list-style-type: none"> • Des demandes et du suivi à tous les pays pour obtenir des données • Une révision approfondie de la documentation complétée pour inclure les données en ligne disponibles • La stratégie SIG a été développée grâce à l'appui de l'administrateur associé d'AMEP au Cimab et devient une composante majeure des projets en cours de l'AMEP, y compris IWCAM FEM, la mise à jour du RT 33, et le projet sur les déchets marins du réseau de partenariat savoir-pourquoi • Le module web GIS a été reçu de la part du siège du PNUE pour utilisation dans le site web CAR/UCR du PNUE.
<p>DÉCISION XI</p> <ul style="list-style-type: none"> • Demander au Secrétariat de continuer les efforts pour développer des mécanismes financiers innovateurs, tel que les Fonds autorenouvelables des Caraïbes pour la gestion des eaux usées, afin d'aider les pays à remplir les obligations de la convention de Cartagena et en particulier le Protocole de pollution marine due à des sources et des activités terrestres. 	<ul style="list-style-type: none"> • Un PIF du FEM a été élaboré en collaboration avec le RONA PNUE, le PAM et ROLAC afin de constituer un fonds autorenouvelable des Caraïbes pour la gestion des eaux usées. • Des lettres d'aval ont été sollicitées de la part des pays et le dossier du projet sera soumis au FEM pour financement en 2008.

¹ Les décisions font seulement référence à celles qui exigent une réponse directe de la part d'AMEP.